

– COMMUNIQUÉ DE PRESSE –

Le 3 octobre 2018,

ATTENTION DOCUMENT SOUS EMBARGO PUBLIABLE LE 4 OCTOBRE 2018 À 00H01

Étude Apec - CESI

Usine du futur, bâtiment du futur : quelles évolutions pour les métiers cadres ?



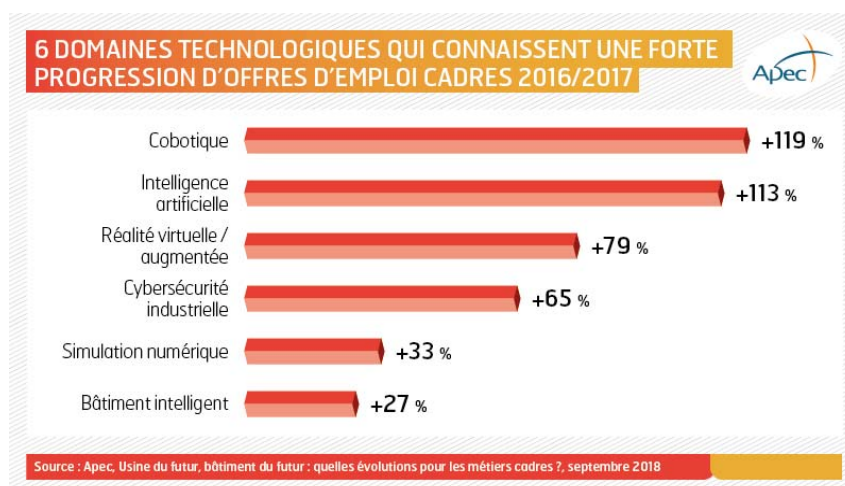
L'Apec et CESI publient le 2^e volet de l'étude « *Usine du futur, bâtiment du futur : quelles évolutions pour les métiers cadres ?* ». Cette nouvelle revue de tendances, composée de 6 cahiers, décrit les compétences recherchées par les entreprises dans les domaines d'avenir tels que le bâtiment intelligent, la cobotique, la cybersécurité industrielle, l'intelligence artificielle, la réalité virtuelle / réalité augmentée et la simulation numérique. Une analyse transversale consacrée au regard des cadres sur la transformation numérique fait l'objet d'un 7^e cahier. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du projet DEFI&Co (*Développer l'expertise future pour l'industrie et la construction*), piloté par CESI. Celui-ci vise à développer, en cinq ans, des formations innovantes dans les nouveaux domaines technologiques.

« Ce regard inédit conduit dans le cadre de notre mission d'observatoire de l'emploi révèle des domaines d'avenir très prometteurs en matière d'opportunités d'emploi cadre dans l'industrie et le bâtiment sous l'effet de la transformation numérique et du développement de nouvelles technologies. Les effets sont déjà visibles pour une majorité de cadres, notamment en matière d'organisation du travail, d'expertise et de management, mais aussi de nouvelles compétences à mobiliser. » affirme Pierre Lamblin, directeur de la Direction Données, Etudes, Analyses à l'Apec.

De son côté, Vincent Cohas, Directeur général de CESI commente : « Lorsque nous avons lancé ces études Apec – CESI il y a deux ans, nous étions dans une prospective sur les métiers du futur. Aujourd'hui, tout s'est accéléré, le marché du travail a complètement changé, les compétences ne sont pas aux rendez-vous de la reprise même timide. Cette nouvelle étude s'inscrit donc dans un contexte d'urgence, d'urgence de formations initiales adaptées pour les jeunes et de formations continues renouvelées pour les salariés. »

Des besoins en compétences croissants dans les six nouveaux domaines d'avenir étudiés

L'étude révèle que le nombre d'offres d'emploi publiées par l'Apec, qui requièrent des compétences dans ces six domaines, a fortement augmenté entre 2016 et 2017. Il oscille ainsi entre **+27 %** pour les offres relevant du bâtiment intelligent et **+119 %** pour celles de la cobotique. Les entreprises de services du numérique ainsi que les cabinets d'ingénierie – R&D sont les principaux pourvoyeurs d'offres dans ces technologies. Autre résultat marquant : Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes concentrent plus d'une offre sur deux dans quatre des six domaines étudiés.



La formation : un enjeu clé pour limiter les tensions dans le recrutement

Dans un contexte où les tensions de recrutement sont de plus en plus présentes, sous l'effet notamment de la transformation des métiers et du niveau de compétences recherché par les entreprises, les recruteurs et experts interrogés dans l'étude s'accordent à dire qu'il est nécessaire d'investir dans la formation pour trouver des candidat-e-s en adéquation avec leurs besoins. Ils jugent également important d'accompagner la montée en compétences de leurs collaborateurs vers une meilleure appropriation des outils du numérique.

Des cadres prêts à devenir acteurs de la transformation numérique

Interrogés sur les impacts de la transformation numérique sur leur quotidien de travail, 46 % des cadres de l'industrie et de la construction pensent que les métiers vont évoluer dans les dix ans à venir et que le contenu de leur activité se modifiera. Ils sont proportionnellement moins nombreux à entrevoir des créations ou des destructions d'emploi. Les cadres expriment également un besoin d'être formés aux outils de demain, 58 % d'entre eux envisageant une action en ce sens au cours des trois prochaines années. En effet, selon eux, la formation constitue un levier pour développer leur employabilité. Mais c'est aussi un élément clé permettant aux entreprises de maintenir leur capacité d'investissement et leur compétitivité à plus long terme.

Le projet DEFI&Co :

Ce projet, auquel 34 organisations participent, vise à développer en cinq ans des formations innovantes et à qualifier plus de 15 000 personnes (étudiants, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle) pour les emplois de demain dans les domaines de l'usine du futur et du bâtiment du futur. Par exemple, les options de 5e année de la formation d'ingénieurs comme RA/RV ou cybersécurité, ou l'option BIM du Mastère Spécialisé® Management de projet de construction, récemment créées dans le cadre du projet et déjà mises en œuvre, répondent à la croissance des besoins en compétences identifiés par les études de l'Apec.

Ce projet est lauréat de l'appel à projets « Partenariats pour la formation professionnelle et l'emploi » géré par la Banque des Territoires dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir.

**LES 7 CAHIERS SONT DISPONIBLES SUR DEMANDE AU SERVICE DE PRESSE
01 40 52 20 29 ET SUR www.apec.fr/espace_presse**

À propos de l'Apec

L'Apec accompagne et conseille les cadres tout au long de leur parcours professionnel ainsi que les jeunes diplômé-e-s. Aux entreprises, l'Apec propose des services pour optimiser leurs recrutements et la gestion de leurs compétences internes. Observatoire de l'emploi des cadres, l'Apec analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Apec est un acteur du Conseil en Évolution Professionnelle (CÉP). L'Association, et ses 500 consultant-e-s, est présente partout en France métropolitaine avec 12 délégations régionales, 46 centres et une implantation en Martinique. En savoir plus : apec.fr.

CONTACT PRESSE : Maud FERREIRA – presse@apec.fr – 01 40 52 20 29

À propos de CESI

Réseau de campus d'enseignement supérieur et de formation professionnelle, CESI poursuit sa mission sociétale en permettant à des étudiants, alternants et salariés de devenir acteurs des transformations des entreprises et de la société, grâce à ses Écoles d'Ingénieurs, son École Supérieure de l'Alternance, son École de Formation des Managers et son activité de Certification. CESI, c'est la culture de l'excellence, de la promotion sociale et de la diversité. Pionnier en France dans les méthodes de pédagogie active et tourné vers l'innovation et les technologies, CESI opère dans tous les secteurs d'activités et forme aux métiers et compétences de demain dans l'industrie et les services, le bâtiment et la ville du futur. Il mène, par ailleurs, des activités de recherche dans son Laboratoire d'Innovation Numérique (LINEACT). En 2017, ce sont plus de 22 000 apprenants qui ont rejoint les 25 campus présents sur l'ensemble du territoire français. CESI, c'est également 56 diplômes et titres ; 12 cursus Mastère Spécialisé® ; 9 000 entreprises partenaires ; 104 M€ de CA ; 1 000 collaborateurs salariés ; 2600 intervenants experts, un réseau de 60 000 diplômés. Implanté également en Espagne, en Algérie et au Cameroun, CESI développe plus largement des grands projets d'éducation pour le compte d'institutions internationales. Membre d'HESAM Université, cofondateur de l'Institut de la réindustrialisation et de l'Institut InnovENT-E, CESI participe également au débat public en publiant chaque année l'Observatoire Social de l'Entreprise.

CONTACT PRESSE : Amandine MOUILLET – amouillet@cesi.fr – 06 61 29 78 64

A propos du Grand Plan d'Investissement – Investissements d'Avenir

Le gouvernement s'est engagé dans un Grand plan d'investissement de 57 milliards d'euros, mené tout au long du quinquennat, afin d'accompagner les réformes structurelles et répondre à quatre défis majeurs de la France : la neutralité carbone, l'accès à l'emploi, la compétitivité par l'innovation et l'État numérique. D'autre part, le Programme d'investissements d'avenir (PIA) se poursuit au service de la compétitivité, de la croissance et de l'emploi en France. Le troisième volet du PIA, le PIA3, s'inscrit dans le cadre du Grand Plan d'Investissement (GPI) présenté par le Premier ministre le 25 septembre 2017. [En savoir plus.](#) - [@SGPI_avenir](#)